



LJ ARTIS'ARMES Vente des lots réglementés (Mandataire Judiciaire Maître ROUMEZI)

VENTE DU 10/12/2014

26 Rue Ampère 38220 VIZILLE

38220 VIZILLE

LJ ARTIS'ARMES

26 Rue Ampère

(Mandataire Judiciaire Maître ROUMEZI)

ARMES DE CHASSE, ACCESSOIRES DE CHASSE-PECHE ET COUTELLERIE

A 15 HEURES 30 :

Environ 130 Armes de chasse de catégorie C dont (Photo 1): Verney Carron ONE (Photo 120), Heym SR 20 (Photo 73), WINCHESTER SX3 (Photo 31) Beneli VINCI, Beretta URIKA, BROWING Cynergy, Darne R13 (Photo 46), SGD G Juxta, SAUER 202, Mauser 200, Blaser mixte, 10 carabines à plomb, Munitions (Photo 217)

Armes soumises à déclaration ou enregistrement : Documents à présenter le jour de la vente enregistrement de 13h30 à 15h

- Formulaire Cerfa n° 14250
- Copie pièce d'identité en cours de validité recto verso
- Copie justificatif de domicile de moins de trois mois (Facture de téléphone portable non acceptée)
- Attestation sur l'honneur relative à la conservation des armes
- Copie recto de la licence en cours de validité d'une fédération sportive agréée pour la pratique du tir sportif tamponnée du cachet du médecin qui a pratiqué le contrôle médical OU copie du permis de chasser français ou étranger revêtu de la validation de l'année en cours ou de l'année précédente.
- Une enveloppe affranchie et libellée au nom et adresse du demandeur

Seules les personnes présentes en salle et ayant l'ensemble des documents ci-dessus pourront participer aux

enchères. L'ensemble des documents originaux conformes devra impérativement être présenté avant 15H pour l'obtention d'une plaquette.

Exposition :

Pour les lots non réglementés : Le mercredi 10 décembre de 10h à 11h

Pour les armes à feu : le Mercredi 10 décembre 2014 de 13 h 30 à 15 h30

Enlèvement :

Pour l'ensemble des lots non réglementés : Immédiat et le jeudi 11 décembre de 9h à 12h

Pour les armes à feu et munitions : Le jeudi 11 décembre de 14h à 17h.

POUR TOUT ACHAT SUPERIEUR A 500€ GARANTIE BANCAIRE OU LETTRE ACCREDITIVE MODELE A
RECLAMER A NOTRE ETUDE

REGLEMENT COMPTANT

FRAIS LEGAUX EN SUS 14.40%

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Dès l'adjudication prononcée les lots adjugés demeurent aux risques frais et périls des adjudicataires.

Photographies non contractuelles.

Pour tout renseignement, contacter PERRIN Jonathan 06.33.66.76.22. Inventaire complet sur www.anaf.com .

Merci d'adresser BAT sur jc.anaf@anaf.com